



Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2020

(Public Disclosure)





TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE	4
A. ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE	5
1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques	5
2. Principaux segments d'activité	7
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances	8
B. RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE	10
1. Informations sur les résultats de l'entreprise	10
C. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES	14
1. Conseil d'administration	14
2. Direction	17
3. Gestion des risques et système de contrôle interne	17
D. PROFIL DE RISQUES	20
E. EVALUATION	22
1. Principes généraux d'évaluation	22
2. Evaluation proche du marché des actifs	22
3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements	24
4. Montant minimum	25
F. GESTION DU CAPITAL	26
1. Principes et objectifs de la gestion du capital	26
2. Fonds propres	26
G. SOLVABILITÉ	27
1. Résultats principaux du SST	27
2. Définitions	27
3. Décomposition et évolution du capital cible	28
4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque	29
ANNEXES	30

Ce rapport a été approuvé par le Comité de direction le 13 avril 2021 et par le Conseil d'administration le 27 avril 2021. Information aux lecteurs : tous les chiffres mentionnés dans ce rapport sont arrondis individuellement.

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après « Vaudoise Vie ») au 31 décembre 2020 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 « Publication – assureurs (public disclosure) ». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

A l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Vie est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après « Groupe » ou « la Vaudoise »). A ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe. L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève pour l'exercice 2020 à CHF 10,8 millions. Les primes périodiques se situent à CHF 182,7 millions en 2020. Les primes uniques quant à elles, s'élèvent à CHF 27,1 millions. A noter que le résultat de l'année a de nouveau permis de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt. Le rendement comptable net des placements est de 3,1%.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques, ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Vie sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Evaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. Pour les engagements d'assurance, les valeurs proches du marché sont déterminées sur la base de modèles actuariels reconnus.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et dans l'objectif de respecter les exigences SST. La société continue à privilégier le renforcement de ses fonds propres et de la provision pour garantie de taux d'intérêt. Elle n'a donc pas distribué de dividende durant l'exercice 2020.

Vaudoise Vie ne recourt pas au marché des capitaux. Par contre, dans le but d'augmenter son assise financière, la société bénéficie de prêts subordonnés de Vaudoise Assurances Holding SA, dont les montants sont identiques par rapport à fin 2019.

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2021.

Le taux SST 2021, calculé sur la base des données au 31 décembre 2020, est de 234 % et se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

Chaque année, le Conseil d'administration et la Direction se réunissent durant deux journées en septembre pour passer en revue la stratégie d'entreprise et la faire évoluer afin de tenir compte des besoins du marché et de nos différentes parties prenantes. Ces réflexions annuelles sont soutenues par nos valeurs d'entreprise, Fiables, Proches et Humains. Elles décrivent avec authenticité l'ADN de la Vaudoise, compagnie d'assurances suisse aux racines mutualistes. Notre guide, celui qui indique notre voie, est notre client. Notre vision d'entreprise : être numéro 1 de la satisfaction client. En 2020, Jean-Daniel Laffely, nouveau directeur général, et son équipe de Direction, ont proposé une stratégie en quatre ambitions qui marquent la continuité en tenant compte des défis rencontrés par le marché de l'assurance en Suisse :

1.1. « Un modèle mutualiste original et différenciant, pilier de notre pérennité et porteur d'une forte image de marque »

Vaudoise Vie est la société active dans le domaine de l'assurance vie du Groupe. Elle appartient à 100 % à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse. Vaudoise Vie, qui a fêté en 2020 les 125 ans de Mutuelle Vaudoise, sa société-mère, veut tirer parti de son identité pour proposer une offre originale à ses clients et donner vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur.

Pour assurer sa pérennité, Vaudoise Vie maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. En ligne avec nos valeurs mutualistes, cette stratégie implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes.

Un chapitre consacré à la stratégie de durabilité de la Vaudoise figure en pages 26 à 40 du rapport annuel. Il a pour vocation de présenter le cadre stratégique de durabilité, élaboré en 2020 et fortement ancré dans la stratégie même du Groupe, dont la Vaudoise souhaite se doter pour l'avenir. Un premier rapport de durabilité répondant aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) est prévu en 2022.

1.2. « Un positionnement d'assureur généraliste accompagnant ses clients dans la durée et dans tous leurs besoins tout en assurant une rentabilité de long terme »

Vaudoise Vie intervient en principe en qualité de porteur de risques dans la majorité des branches de prévoyance individuelles et, selon les besoins, en tant que fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés, comme pour l'assurance vie collective (Swiss Life). Depuis 2021, elle propose également une solution B2B permettant à des partenaires de commercialiser facilement son assurance vie décès via une Application Programming Interface (API).

Pour accompagner le développement du Groupe, la Vaudoise souhaite assurer sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. La Compagnie poursuit une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière du Groupe Vaudoise Assurances. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteurs, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

1.3. « Un modèle de distribution centré sur l'humain, visant l'excellence omnicanale au service de la satisfaction de nos clients »

Du point de vue externe, Vaudoise Vie entend renforcer davantage son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques aux nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur notre site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou en agence.

L'année 2018 a été marquée par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale. Cette unité, en collaboration très étroite avec les différents métiers qui composent la Vaudoise, est chargée de mener à bien la mue digitale nécessaire afin de répondre aux futurs besoins de nos clients dans le cadre de la distribution omnicanale. Sur la base de la réalisation de parcours clients et de plusieurs audits internes demandés par la Direction, les programmes prioritaires de transformation digitale ont été identifiés et lancés en 2019. En 2020, la Vaudoise a retravaillé son portail destiné à ses collaborateurs.

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect.

Sacrée meilleur employeur dans la catégorie Banques et Assurances par le magazine Bilan en 2020, la Vaudoise place le collaborateur au centre de ses préoccupations. Premier ambassadeur de la marque, chaque collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Une évaluation interne très complète est menée tous les trois ans.

Le département des Ressources humaines a pour mission première d'accompagner le quotidien des collaboratrices et des collaborateurs de la société et les phases de changement en application du programme We Act for Vaudoise Evolution (WAVE).

Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et à attirer des talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse de nombreux liens avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est également une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles afin de favoriser « l'empowerment » des collaboratrices et des collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

La Vaudoise est par ailleurs la première compagnie d'assurance privée certifiée Equal-Salary depuis trois ans. Le rapport sur la durabilité décrit de manière plus complète les engagements de la Vaudoise en termes d'égalité et de mixité.

1.4. « Un assureur national avec un ancrage territorial fort dans le canton de Vaud, avec la vocation d'accélérer son développement en Suisse romande, en Suisse alémanique et au Tessin »

Vaudoise Vie priorise une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des particuliers et des PME.

Le portefeuille de cette région progresse de manière positive, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise doit encore progresser de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement est prioritaire.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 113 points de vente, réunis en 27 agences générales, organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir nos clients le plus efficacement possible.

Afin de tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

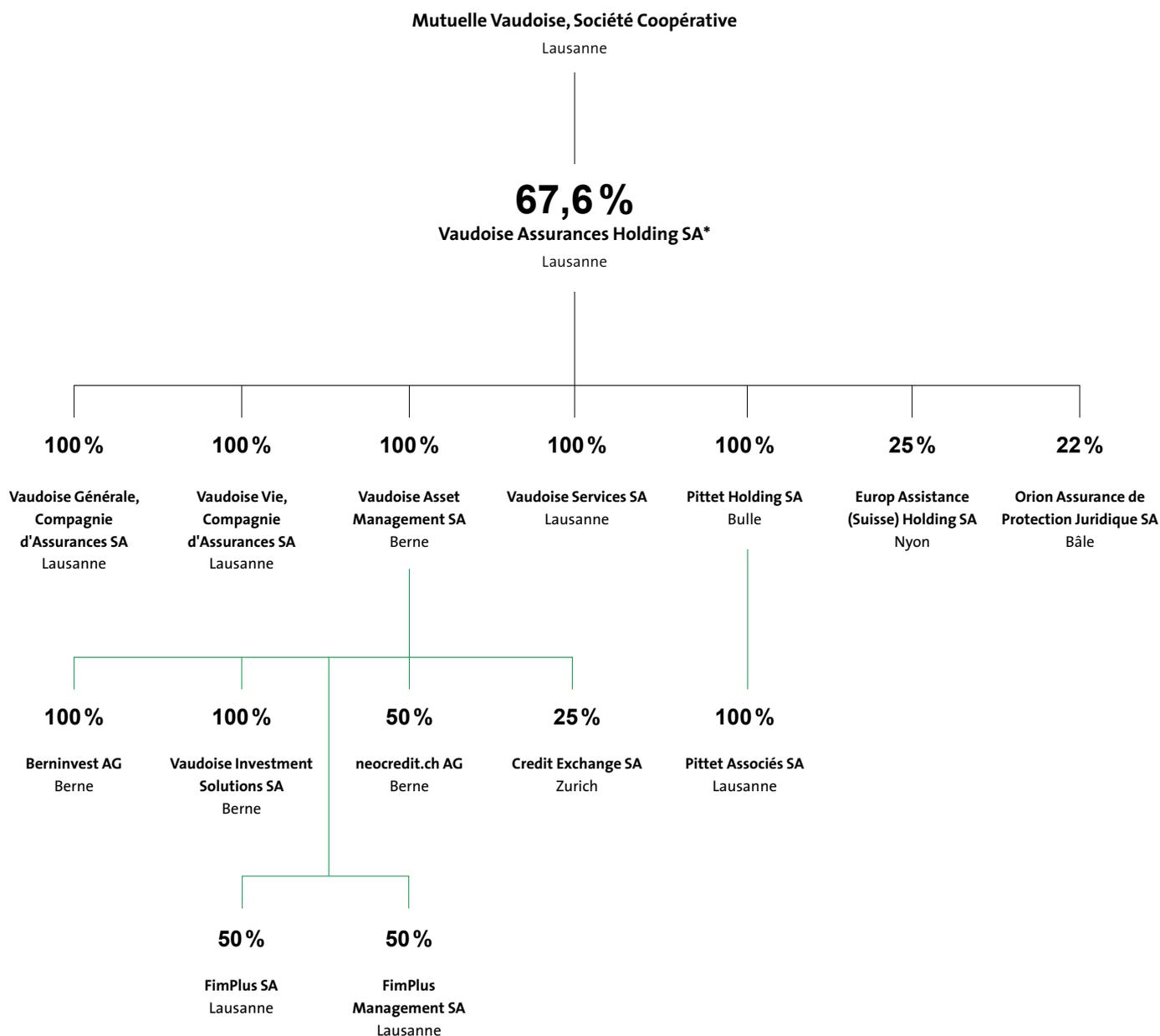
Cette stratégie, qui conjugue continuité et ouverture sur les enjeux du futur, doit permettre à la Vaudoise de faire vivre de manière responsable son crédo Heureux.Ensemble.

2. Principaux segments d'activité

En tant que porteur de risque, Vaudoise Vie est active dans les branches des assurances individuelles sur la vie. La palette de produits est largement diversifiée et adaptée aux besoins des clients. Elle comprend des assurances contre les risques de décès et d'invalidité et des assurances permettant de constituer une épargne ou de couvrir le risque de longévité (rentes viagères). Compte tenu des conditions économiques actuelles, l'offre de produits d'assurances de capitaux avec une composante d'épargne à taux d'intérêt garanti est en grande partie remplacée par des assurances liées à des fonds de placement.

L'année 2020 se révèle très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 10,8 %.

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



* **Vaudoise Assurances Holding SA**, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment « Local Caps » (symbole VAHN – N° de valeur : 2154566 – ISIN : CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2020 atteint CHF 1'388'555'625.–.

La société détient en direct cinq filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Holding SA et Vaudoise Services SA. Les statuts de la société Brokervallor SA, société sans activité opérationnelle, ont été modifiés en 2020. Le nom et le but de la société ont changé. La société est devenue Vaudoise Services SA. Cette dernière abrite désormais les activités complémentaires du Groupe, non soumises à la surveillance de la FINMA. Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Vaudoise Assurances Holding SA détient donc la totalité du capital-actions de Vaudoise Vie.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. A ce titre, Vaudoise Générale et sa sœur Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Vie et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Vie du 17 mars 2020 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2020.

B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie ».

Les primes 2020 sont en hausse de 10,8 %. Le résultat 2020 de Vaudoise Vie s'élève à CHF 10,8 millions. A noter que les bons résultats des placements, dont le rendement comptable net est de 3,1 %, ont permis à nouveau de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt.

Compte de résultat en millions de CHF

	2020	2019
Primes brutes	209,8	189,6
Primes brutes cédées aux réassureurs	-5,9	-6,1
Primes pour propre compte	203,8	183,5
Variation des reports de primes	1,7	2,2
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-0,1	-0,0
Variation des reports de primes de l'assurance sur la vie liée à des participations	-0,6	-0,7
Primes acquises pour propre compte	204,8	184,9
Autres produits de l'activité d'assurance	3,4	4,2
Total des produits de l'activité technique d'assurance	208,1	189,1
Charges des sinistres : montants payés bruts	-270,7	-314,3
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	4,1	3,2
Variation des provisions techniques	34,4	80,6
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	-1,3	-2,0
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-23,3	-27,7
Charges de sinistres pour propre compte	-256,8	-260,1
Frais d'acquisition et de gestion	-38,0	-35,0
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-38,0	-35,0
Autres charges techniques pour propre compte	-3,5	-2,0
Total des charges de l'activité technique	-298,3	-297,2
Résultat d'exploitation	-90,1	-108,1
Produits des placements	285,3	204,3
Charges financières et frais de gestion des placements	-160,1	-85,4
Résultat des placements	125,2	119,0
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	3,0	13,0
Autres produits financiers	1,0	2,7
Autres charges financières	-5,7	-10,1
Résultat sur les autres éléments financiers	-1,8	5,6
Résultat opérationnel	33,3	16,4
Autres produits	1,3	7,2
Autres charges	-18,1	-14,9
Bénéfice avant impôts	16,5	8,7
Impôts directs	-5,7	-0,8
Bénéfice	10,8	7,9

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

Malgré un contexte compliqué pour nos conseillers et nos clients pendant la période de semi-confinement, l'année 2020 se révèle très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 10,8 % à CHF 208,6 millions et une baisse des prestations payées de 14,0 % à CHF 268,1 millions. Ce résultat est principalement dû au succès des nouveaux produits décès et invalidité ainsi qu'à la commercialisation des nouvelles versions de nos produits à prime unique.

Si les activités de conseil et la vente de nos produits ont été légèrement ralenties par le Covid-19 au cours du deuxième trimestre, avec un impact négatif sur la croissance attendue, en contrepartie, le second semestre a vu un rebondissement démultiplié par le lancement d'une nouvelle tranche du produit d'investissement lié à un indice boursier TrendValor – rendu possible grâce à une fenêtre favorable sur les marchés – et par une refonte de notre plan de prélèvement SerenityPlan (rentes).

Les chiffres de la production montrent le grand succès de nos solutions décès et invalidité modernisés entre la fin de l'année 2019 et le début de l'année 2020. La somme assurée des contrats commercialisés durant 2020 est en hausse de 82,8 % à CHF 777,4 millions.

Dans l'environnement actuel, la rentabilité des solutions d'assurances vie avec composante d'épargne garantie continue à faire l'objet d'une attention particulière. À cet effet, Vaudoise Vie a encore ajusté sa réserve pour risque de taux d'intérêt. La Compagnie profite par ailleurs de chaque opportunité pour commercialiser des produits dits de nouvelle génération, faiblement corrélés aux taux d'intérêt. Les participations aux excédents attribuées aux assurés de la branche Vie s'élevaient à CHF 4,2 millions en 2020, contre CHF 4,4 millions en 2019.

La sinistralité reste bien maîtrisée avec une légère hausse des prestations décès et invalidité de 1,4 %. En outre, nous avons enregistré une baisse significative des rachats et des prestations arrivant à échéance.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Vie se monte à fin décembre 2020 à CHF 3,9 milliards. Une part importante des classes d'actifs a terminé l'année en territoire positif. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants :

- sécurité : les placements doivent être ainsi choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps ;
- rentabilité : les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable ;
- diversification : les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié ;
- liquidité : les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps ;
- congruence : les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1. Résultats des placements par catégorie d'actifs

Vaudoise Vie (2020)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Placements assurance vie liées	Total
Produits des placements	50,2		70,7	6,8	5,9	12,3	110,2		256,0
Charges financières et frais de gestion des placements	-19,4		-16,0	-0,1	0,1	-15,7	-79,5		-130,6
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations								3,0	3,0
Autres produits des placements (change)	-	-	15,3	0,0	-	-	14,1		29,3
Autres charges des placements (change)	-	-	-22,8	-0,0	-	-0,1	-6,6		-29,5
Résultat financier	30,7	0,0	47,1	6,7	6,0	-3,5	38,2	3,0	128,2

Vaudoise Vie (2019)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Placements assurance vie liées	Total
Produits des placements	58,7		92,7	7,5	10,1	0,0	19,5		188,6
Charges financières et frais de gestion des placements	-19,5		-15,1	-0,1	0,0	-0,0	-21,0		-55,5
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations								13,0	13,0
Autres produits des placements (change)	-	-	10,7	0,0	-	-	5,0		15,8
Autres charges des placements (change)	-	-	-17,8	-0,0	-	-	-12,0		-29,8
Résultat financier	39,3	0,0	70,6	7,4	10,2	0,0	-8,5	13,0	132,0

1.2.2. Immobilier

L'attractivité de tels placements est restée intacte en 2020 dans un contexte toujours marqué par le niveau très faible des taux d'intérêt. L'importante activité de construction induite continue de provoquer une offre de logements plus importante que la demande générant une augmentation du taux de vacance sur le marché du logement locatif helvétique. Selon l'Office fédéral de la statistique, 78'830 logements étaient inoccupés en Suisse à fin 2020 soit 2,77 % de taux de vacance moyen pour les logements locatifs (2019 : 75'323 logements inoccupés pour un taux de vacance de 2,64 %).

Dans ce contexte, la Vaudoise a confirmé sa stratégie de placement immobilier « Core », privilégiant la bonne qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté. Dans tous nos projets de rénovation ou de densification sur immeubles de notre parc immobilier, une attention est notamment portée à l'amélioration du confort pour les habitants et de l'efficacité énergétique.

Une gestion active du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2020 de 6 immeubles du portefeuille de Vaudoise Vie pour un montant de CHF 56,4 millions.

En 2020, Vaudoise Vie a poursuivi la construction du chantier de Pully Boverattes et a livré 123 logements neufs et une crèche-garderie au 1^{er} août 2020.

Concernant les rénovations – densifications, l'année s'est concrétisée par le dépôt d'une demande de permis de construire pour les projets de Lausanne avenue du théâtre et Genève av. Wendt et la poursuite du développement des projets de Renens à la route de Crissier et de Bâle à la Schanzenstrasse.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Vie atteint ainsi CHF 551 millions. La part de placement dans l'immobilier s'élève à 14,1 %, contre 13,9 % une année auparavant. L'amélioration du résultat par rapport à l'année précédente s'explique par des plus-values sur des ventes effectuées durant l'année ainsi que des attributions moindres à la provision pour dépréciation.

La performance brute en valeur de marché s'est quant à elle élevée à 7,1 % pour 2020.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 55,5 % du total des placements en 2020 contre 55,3 % une année auparavant.

La performance en valeur de marché des revenus fixes en monnaies étrangères est de 8,6 %. Les deux éléments principaux qui expliquent les variations des taux en 2020 sont évidemment la pandémie de Covid-19 et les interventions des banques centrales. Les taux de l'ensemble des marchés obligataires se sont rapidement orientés à la baisse dès mi-janvier. Au fur et à mesure de la propagation du virus hors de Chine, mais surtout dès mi-février, les taux se sont effondrés. Les annonces (taux directeur ramené à 0 % et déclarations d'intention de soutien de financement aux ménages et aux entreprises) de la Réserve fédérale américaine lors du FOMC (Federal Open Market Committee) du 15 mars 2020 ont stoppé ce mouvement.

Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à 2,7 %. Les taux suisses ont évolué à la baisse dès mi-janvier alors que les marchés boursiers ont commencé leurs chutes dès mi-février, au fur et à mesure que la pandémie de Covid gagnait l'Europe et le reste de planète. La baisse des taux a été stoppée le 15 mars lorsque la Réserve Fédérale Américaine a ramené ses taux directeurs à 0 % et annoncé qu'elle se tenait prête à utiliser tous les moyens à sa disposition pour soutenir le crédit aux particuliers et aux entreprises.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2020, ces investissements représentent CHF 345,9 millions, soit 8,8 % des placements, contre 9,3 % une année auparavant.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Vie considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. Leur part dans l'allocation globale de ses actifs est de 9,6 % alors qu'ils se montaient à 9,0 % en 2019. La performance des prêts hypothécaires en valeur de marché est de 1,8 % pour 2020 contre 2,0 % une année auparavant.

1.2.6. Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2020 représente 5,6 % du total des actifs, contre 4,4 % un an auparavant. Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40 % d'actions suisses et de 60 % d'actions étrangères. Après un premier semestre 2020 compliqué, les marchés financiers mondiaux ont fortement rebondi en seconde moitié d'année. Ce rebond s'explique essentiellement par les politiques monétaires à nouveau expansionnistes des banques centrales dans le but de juguler la crise du Coronavirus. La performance en valeur de marché est de 5,8 % pour les actions suisses et de 6,9 % pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity se situe à 0,1 % en 2020 contre 3,4 % une année auparavant.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 10,6 % de l'ensemble des placements de la société à fin 2020, en diminution par rapport à 2019 (12,6 %).

1.2.8. Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir près de 70 % de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les neuf administrateurs en fonction au 31 décembre 2020 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Paul-André Sanglard	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	●		●	●	
Philippe Hebeisen	Membre du Conseil	●				
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	●
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de transformation digitale	●				●
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Me Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Me Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. Philippe Hebeisen a quant à lui exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années. Le Conseil d'administration est ainsi très en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administrateurs.

1.1.1. Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier Kehrl, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué quatre Comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur général adjoint responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2020, le Conseil d'administration a siégé à neuf reprises.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2020, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2020, il a siégé à trois reprises.

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2020, il s'agit d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs, à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2020, il s'est réuni à cinq reprises.

1.1.7. Comité de transformation digitale

Créé en mars 2020, le Comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2020, il s'est réuni à quatre reprises.

1.1.8. Groupe de travail Corporate Development

En 2020, le Conseil a formé en son sein un groupe de travail composé de quatre membres dont la mission était de s'assurer de la gouvernance de l'activité de Corporate Development et de la forme du reporting régulier à présenter au Conseil. Les documents de gouvernance et la forme du reporting ont été approuvés par le Conseil en décembre 2020. Le groupe de travail a ainsi pu être dissous.

1.1.9. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.10. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2020, la Direction se compose des dix membres suivants :

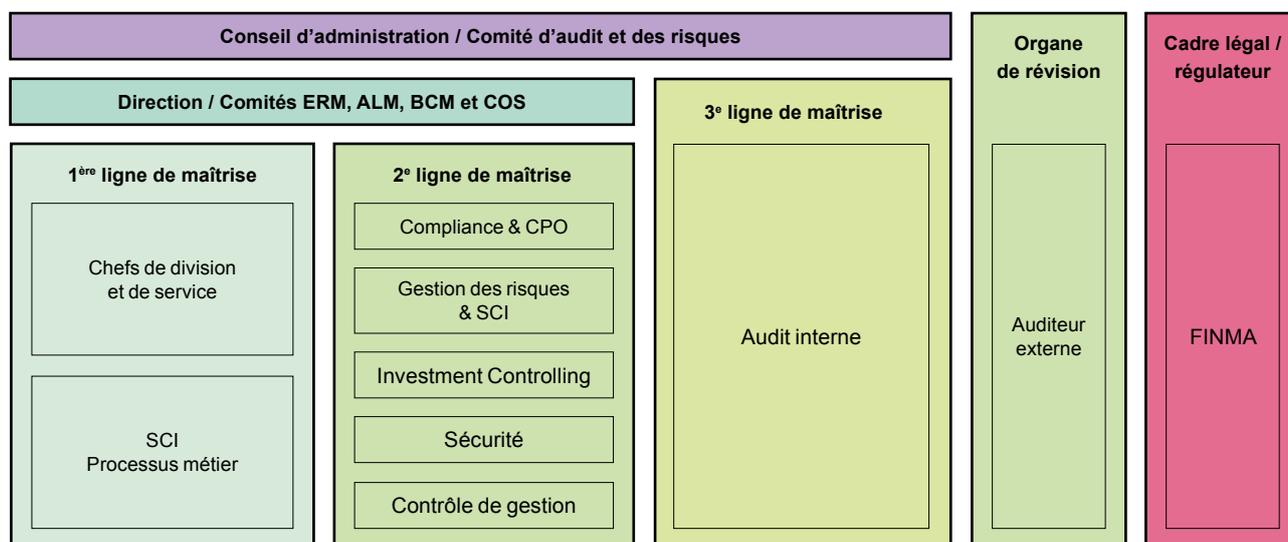
Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO (jusqu'au 12 mai 2020)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO (depuis le 12 mai 2020)
Karim Abdelatif	Directeur, Dépt. Ressources humaines
Christoph Borgmann	Directeur, Dépt. Finances, CFO
Jan Ellerbrock	Directeur, Dépt. IT & Transformation digitale, CTO
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétaire générale, Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt. Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, Dépt. Asset Management, CIO
Christian Lagger	Directeur, Dépt. Assurances Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur, Dépt. Assurances de Personnes
Frédéric Traimond	Directeur, Dépt. Actuariat et Réassurance, CRO

La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

Jan Ellerbrock, Chief Transformation Officer (CTO), a cessé son activité opérationnelle et n'a plus de compétence décisionnelle depuis le 10 septembre 2020. Stanislas Bressange devient membre de la Direction dès le 18 janvier 2021 en qualité de CTO.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.



Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

L'actuaire responsable vie s'assure que la solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsables établis périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques stratégiques et exogènes : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité ;
- risques d'assurances : risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances ;
- risques financiers : risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
- risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- risques de cumul et risques transverses : vision agrégée des risques portés par le Groupe à travers les sociétés qui le composent et identification des risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Le Comité Asset Liability Management (ALM) non-vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité,

Il est composé du directeur de l'actuariat et CRO, du CFO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques financiers du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle

contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

Le Comité de sécurité (COS) valide le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et valide les éventuelles mesures d'amélioration de la sécurité proposées par axe stratégique, de même que le budget estimé. Il est composé du CFO, du CTO, du directeur des Ressources humaines, de la secrétaire générale et du CRO. Le Compliance Officer Groupe est invité dès le 1^{er} janvier 2020. Les axes stratégiques fixés sont les suivants : sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT) – sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie – protection de la santé et bien-être des collaborateurs – protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP).

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Pour une compagnie d'assurances vie, les risques d'assurance, qui affectent la valeur des engagements d'assurance, sont liés non seulement au caractère incertain de la réalisation des risques couverts (décès, invalidité, longévité) mais aussi aux fluctuations qui peuvent affecter les frais d'administration (risque de frais) et le comportement des clients (risque d'annulation).

Une évolution défavorable des risques d'assurance peut être liée à des produits inadaptés (définition des couvertures), une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité, à des frais trop élevés et/ou à l'évolution des taux d'annulation.

Le risque de frais représente l'augmentation de la valeur de nos engagements à la suite d'une évolution défavorable de nos frais d'administration.

La maîtrise des risques d'assurance implique donc les mesures suivantes :

- l'établissement de règles de souscription assurant un niveau de sinistralité raisonnable ;
- la cession des risques biométriques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée ;
- le suivi régulier de la sinistralité ;
- le suivi du niveau des frais ;
- le suivi du comportement des clients (taux d'annulation) et le maintien d'un niveau de fidélité adéquat.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. Une société d'assurances vie est d'autant plus exposée au risque de taux d'intérêt par ses engagements d'assurance. L'objectif pour Vaudoise Vie est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Vie décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agréant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Vie applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir : les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse ainsi que de fonds de placements immobiliers.

Le risque de performance insuffisante de nos placements ajustée aux risques et par rapport à nos engagements reste un risque majeur pour Vaudoise Vie, ceci d'autant plus si la situation sur les taux sans risque venait encore à empirer dans les années à venir. Les mesures déjà prises permettent toutefois de mitiger une telle évolution adverse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties de respecter leurs obligations financières. Il est suivi par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui suivent de manière permanente ces risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et politique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, Vaudoise Vie a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et a gardé stable son allocation en immobilier.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon de temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Vie est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitoré avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses sociétés filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Vie est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2020, Vaudoise Vie est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E. Evaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements escomptée et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs garantis contractuellement. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

2. Evaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2020 :

en millions de CHF	31.12.2020	31.12.2019	Différence
Valeur des actifs proche du marché			
Immeubles	815,0	807,8	7,2
Titres à revenus fixes	2'391,1	2'457,8	-66,7
Prêts	399,6	441,9	-42,3
Hypothèques	385,1	377,6	7,5
Actions	54,4	0,0	54,4
Autres placements	498,3	611,3	-113
<i>Placements collectifs – immobiliers</i>	26,4	28,3	-1,9
<i>Placements collectifs – actions</i>	341,8	303,4	38,4
<i>Placements collectifs – obligations</i>	2,3	0,8	1,5
<i>Placements collectifs – mixtes</i>	123,3	117,8	5,5
<i>Placements alternatifs</i>	4,6	161,0	-156,4
Total des placements	4'543,5	4'696,4	-152,9
Placements financiers des assurances-vie liées à des participations	310,6	287,4	23,2
Créances issues d'instruments financiers dérivés	10,7	11,6	-0,9
Part des réassureurs dans les provisions techniques	9,2	5,8	3,4
Valeur des autres actifs proche du marché			
Liquidités	30,5	29,6	0,9
Créances issues des activités d'assurance	44,6	46,2	-1,6
Autres créances	40,7	24,7	16
Autres actifs	24,2	24,9	-0,7
Total des autres actifs	140,0	125,4	14,6
Total valeur des actifs proche du marché	5'014,0	5'126,6	-112,6

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour ce dernier les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Evaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash-Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes, actions

Les obligations et actions sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, la valeur de marché de ces prêts est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les 12 derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Private Equity, valorisés à la dernière valeur de marché disponible fournie par nos partenaires et de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, dont font partie les opérations de change et de swap, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations

Cette position regroupe l'ensemble des investissements effectués pour nos clients dans le cadre de produits d'assurances vie liés. Ces placements sont valorisés à la dernière valeur de marché disponible.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobiliers. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité:

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	815,0	551,0	264,1
Titres à revenus fixes	2'391,1	2'170,1	221,0
Prêts	399,6	345,9	53,7
Hypothèques	385,0	375,0	10,0
Actions	54,4	52,6	1,8
Placements collectifs – immobiliers	26,4	20,2	6,2
Placements collectifs – actions	341,8	285,0	56,7
Placements collectifs – mixtes	123,2	104,3	18,8

Les écarts de valorisation des immeubles des actions, des placements collectifs et des autres placements de capitaux s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la baisse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements

Depuis le SST 2013, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'estimation des engagements d'assurance. Ce modèle fait varier les projections de flux de paiements résultant des contrats d'assurances et les facteurs d'actualisation de ces flux en fonction des effets de scénarios économiques.

D'autre part, ce calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance diffère de celui de la valeur statutaire par des choix de paramètres différents. La valeur statutaire repose sur les paramètres des tarifs des différents contrats, alors que la valeur estimative repose sur des estimations réalistes des paramètres décrivant les flux attendus. D'autre part, les facteurs d'actualisation sont différents car la valeur statutaire repose sur les taux d'intérêt techniques des tarifs, alors que la valeur estimative repose sur les courbes de taux sans risque observées à la date de référence du calcul du SST.

Les autres engagements sont composés de dettes ordinaires, de provisions financières et de prêts subordonnés. La valeur proche du marché de ces derniers est calculée en interne avec la méthode DCF, en escomptant les flux attendus par la courbe swap à laquelle est ajouté un spread afférent au risque de ceux-ci. Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception de la provision pour impôts, ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

Le tableau ci-dessous présente la valeur proche du marché des engagements :

en millions de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass. vie liée à des participations)	3'474,7	3'499,0
Assurance directe : assurance vie liée à des participations	279,0	256,4
Réassurance active : assurance sur la vie	39,2	40,4
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	3'792,9	3'795,8
Valeur proche du marché des autres engagements		
Provisions non techniques	2,8	1,0
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	309,5	309,3
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	10,5	5,7
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	14,5	15,9
Engagements issus des activités d'assurance	144,0	139,7
Autres passifs	9,9	185,2
Valeur proche du marché des autres engagements	491,3	656,7
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	4'284,2	4'452,6

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements :

en millions de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Provisions techniques	3'471,5	3'485,9
Provisions non techniques	187,3	168,7
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	489,0	656,5
Total du passif	4'147,9	4'311,1

3.1. Paramètres d'évaluation proches du marché des provisions à des fins de solvabilité

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités d'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des tables de probabilité de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b) et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissment

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

4. Montant minimum

Le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant, repose sur une projection de l'évolution des risques correspondants. Au 31 décembre 2020, il se monte à CHF 93 millions contre CHF 88 millions un an auparavant.

F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le taux SST au 1^{er} janvier 2021 démontre que Vaudoise Vie dispose de fonds propres et de réserves en suffisance. Plusieurs stress tests ont du reste été réalisés notamment dans le cadre de l'ORSA, lesquels démontrent la capacité de résistance de la société aux événements adverses.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Vie qui, actuellement, conserve un objectif de consolidation de ses fonds propres et ne distribue pas de dividende depuis de nombreuses années.

Vaudoise Vie bénéficie de financements par des prêts accordés par d'autres sociétés du Groupe mais n'a pas contracté de prêt à l'extérieur du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres sur les deux derniers exercices :

Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2018	100,0	55,0	46,0	7,7	208,7
Dividendes versés en 2018	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-7,0	-7,0	-
Bénéfice	-	-	-	7,9	7,9
Etat au 31.12.2019	100,0	55,0	53,0	8,6	216,6
Dividendes versés en 2019	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	8,0	-8,0	-
Bénéfice	-	-	-	10,8	10,8
Etat au 31.12.2020	100,0	55,0	61,0	11,4	227,4

L'écart entre les fonds propres statutaires de CHF 227 millions ci-dessus et les fonds propres en valeur proche du marché (différence entre les actifs et passifs en valeur proche du marché) de CHF 730 millions se monte à CHF 503 millions. Cet écart provient de la différence d'évaluation des actifs qui sont réévalués positivement de CHF 639 millions en valeur proche du marché alors que les engagements d'assurance sont, quant à eux, sous-évalués dans les comptes statutaires et augmentent donc les passifs en valeur proche du marché de CHF 321 millions. Le solde de l'écart de CHF 185 millions correspond aux autres engagements qui ne sont pas pris en compte en valeur proche du marché.

En complément des fonds propres, il est à relever que Vaudoise Vie dispose également de prêts subordonnés, de durées indéterminées, octroyés par Vaudoise Assurances Holding SA pour un total de CHF 310 millions. L'objectif de ce financement est d'augmenter de manière temporaire l'assise financière de la société.

G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après.

La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2017/3 « SST ». Les calculs de solvabilité de Vaudoise Vie sont basés sur le modèle standard SST 2021. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2021.

Les éléments principaux du résultat SST 2021, calculé sur la base des données au 31.12.2020 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

en millions de CHF	SST 2021	SST 2020	Différence
Calcul du capital cible			
Risque d'assurance	104,9	98,8	6,2
Risque de marché	358,1	359,2	-1,1
Risque de crédit	72,3	96,7	-24,4
Effets de diversification	-85,8	-70,8	-14,9
Effet des scénarios	6,6	6,1	0,5
Résultat financier attendu	-52,6	-53,8	1,2
Capital-risque sur un an ("expected shortfall") (CR)	403,6	436,1	-32,5
Montant minimum (MM)	93,0	88,3	4,7
Capital cible (CC)	496,6	524,5	-27,9
Calcul du capital porteur de risque			
Valeur proche du marché des actifs	5'014,0	5'126,6	-112,6
Valeur proche du marché des engagements	4'284,2	4'452,6	-168,4
Différence (actifs – engagements)	729,8	674,0	55,8
Déductions	-1,3	-0,9	-0,4
Capital de base	728,5	673,1	55,4
Capital complémentaire	309,5	309,3	0,2
Capital porteur de risque (CPR)	1'038,0	982,3	55,7
Quotient SST (CPR-MM)/CR	234,1%	205,0%	29,2%

Le SST 2021, calculé sur la base des données au 31 décembre 2020, aboutit à un quotient SST de 234,1%. Celui-ci se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements même après des circonstances défavorables qui ne se produiraient qu'une fois par siècle.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties :

- le capital risque sur un an, correspond à la moyenne des valeurs des pertes qui ne se produiraient qu'une fois tous les cent ans. Ce capital risque comprend les risques d'assurance, de marché et de crédit (voir définitions au chapitre D. Profil de risques);
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours.

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants :

- le capital de base, qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements ;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

Selon les exigences imposées aux compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'évaluation des engagements d'assurance. Ce modèle vise à tenir compte des garanties et options intégrées dans les contrats d'assurances. Il tient compte de la dépendance du comportement des assurés à l'égard des marchés financiers. Ce modèle a été soumis en juin 2013 à la FINMA pour approbation. La FINMA a accordé une autorisation provisoire pour l'utilisation de ce modèle, qui vaut pour le SST 2021 (calculé au 31.12.2020).

Pour le calcul des risques (capital cible), Vaudoise Vie suit la méthodologie du modèle SST standard. Pour la détermination du risque de crédit pour le SST 2021, la Vaudoise Vie a déjà adopté le nouveau modèle mis à disposition par la FINMA sur une base *Opt In*.

De plus, Vaudoise Vie applique un modèle interne partiel pour la garantie accordée par Vaudoise Générale pour le niveau du capital porteur de risque. Ce modèle est principalement destiné à déterminer les effets de cette garantie sur le capital cible de Vaudoise Vie. Le modèle détermine également la valeur de cette garantie à prendre en compte dans le capital porteur de risque. En avril 2013, la FINMA a accordé une autorisation conditionnelle pour l'utilisation de ce modèle, qui est valable pour le SST 2021 (calculé au 31.12.2020).

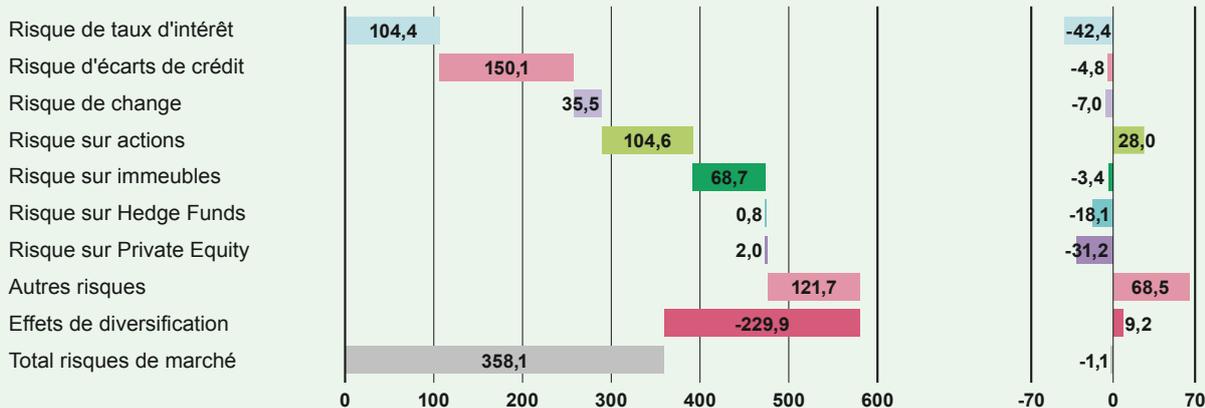
3. Décomposition et évolution du capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2021 (calculé au 31.12.2020)

Décomposition des risques d'assurance en millions de CHF



Décomposition des risques de marché en millions de CHF



Comme la majorité des compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie a un volume important d'engagements de longue durée avec des garanties d'intérêt qu'elle couvre en grande partie par des titres à revenus fixes. Elle est ainsi exposée au risque de taux d'intérêt (sur les différences de flux entre actifs et passifs) et au risque d'écarts de crédit. Par le ralentissement volontaire de la production de contrats d'assurances avec garantie d'intérêt et par la restructuration du portefeuille de titres à revenus fixes, l'exposition au risque de taux d'intérêt a diminué de manière appréciable. Le risque sur actions a augmenté en raison de l'augmentation de l'exposition à cette classe d'actifs. Les risques sur hedge funds et sur private equity ont fortement diminué en raison de la vente presque totale de ces placements.

Depuis le SST 2017 (calculé au 31.12.2016), l'obligation inconditionnelle d'agréger les scénarios a été levée. Considérant que le modèle standard couvrait suffisamment les risques, Vaudoise Vie n'a pris en compte que le scénario de concentration immobilière prescrit par la FINMA.

4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2021 (calculé au 31.12.2020):

en millions de CHF	SST 2021	SST 2020	Différence
Décomposition du capital porteur de risque			
Immeubles et fonds placement immobilier	841,4	836,1	5,3
Obligations et fonds plac. en obligations, prêts et hypothèques	3'178,0	3'277,3	-99,3
Actions et fonds placement en actions	396,2	301,9	94,3
Placements alternatifs	4,6	161,0	-156,4
Instruments dérivés et autres placements	123,3	120,1	3,2
Placements des assurances liées à des participations	310,6	287,4	23,2
Liquidités, créances et autres actifs	160,0	142,8	17,1
Valeur proche du marché des actifs	5'014,0	5'126,6	-112,6
Valeur des engagements d'assurance	3'513,9	3'539,4	-25,5
Provisions techniques des assurances liées à des participations	279,0	256,4	22,6
Provisions non techniques	2,8	1,0	1,8
Prêts des autres sociétés du groupe	309,5	459,3	-149,8
Autres engagements	179,0	196,5	-17,5
Valeur proche du marché des engagements	4'284,2	4'452,6	-168,4
Différence (actifs – engagements)	729,8	674,0	55,8
Déductions	-1,3	-0,9	-0,4
Capital de base	728,5	673,1	55,4
Capital complémentaire	309,5	309,3	0,2
Capital porteur de risque (CPR)	1'038,0	982,3	55,7

L'évolution du capital porteur de risque est due à plusieurs effets :

- la hausse de l'exposition et des cours des actions et des fonds en actions ;
- la réduction des placements alternatifs pour rembourser un prêt simple accordé par une autre société du Groupe ;
- la baisse de la valeur de marché des titres à revenus fixes due principalement à des ventes ;
- la baisse de la valeur des engagements d'assurances traditionnelles à long terme en raison de l'évolution du portefeuilles et ceci malgré la baisse des taux d'intérêt ;
- et la continuation de l'accroissement du portefeuille des assurances liées à des participation.

ANNEXES

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale**

**Rapport sur la situation financière: modèle quantitatif
« Résultat de l'entreprise, solo vie »**

**Rapport sur la situation financière: modèle quantitatif
« Solvabilité individuelle »**

**Rapport sur la situation financière: modèle quantitatif
« Bilan individuel proche du marché »**





A l'Assemblée générale de
VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 23 mars 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Placements			
Biens immobiliers		550 976 561	567 751 479
Titres à revenus fixes		2 170 090 366	2 266 671 557
Prêts		345 879 802	379 925 973
Hypothèques		375 084 940	368 603 647
Actions		52 638 567	9 000
Autres placements	10	416 101 323	516 189 380
Total des placements		3 910 771 558	4 099 151 036
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	11	310 403 778	287 324 348
Créances sur instruments financiers dérivés		10 719 589	11 612 695
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		28 790 000	29 560 000
Liquidités		30 505 223	29 618 208
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12	14 533 391	15 928 058
Immobilisations incorporelles	8	1 291 499	938 101
Créances sur les preneurs d'assurance		2 391 606	1 949 994
Créances sur les entreprises d'assurance		2 217 851	3 088 055
Créances nées d'opérations d'assurances		4 609 457	5 038 049
Autres créances diverses		40 748 587	24 653 128
Autres créances		40 748 587	24 653 128
Prorata d'intérêts		17 127 668	18 929 424
Actifs transitoires		5 791 968	5 032 729
Comptes de régularisation		22 919 636	23 962 152
Total actif		4 375 292 717	4 527 785 776

Bilan en CHF

(avant répartition de l'excédent)

Passif	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Provisions techniques	12	3 189 343 999	3 226 979 722
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	13	282 193 597	258 969 916
Provisions non techniques		187 345 929	168 702 287
Dettes sur instruments financiers dérivés		10 524 110	5 651 334
Dépôts résultant de la réassurance cédée		14 533 390	15 928 058
Dettes envers les preneurs d'assurance		143 617 447	149 864 346
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		357 472	291 263
Dettes envers les entreprises d'assurance		67 581	0
Dettes nées d'opérations d'assurances		144 042 499	150 155 609
Autres passifs divers		3 083 221	170 145 847
Autres passifs envers des détenteurs de participations		178 920	382 770
Autres passifs		3 262 141	170 528 617
Prorata d'intérêts		383 829	376 852
Autres		6 242 133	3 843 602
Comptes de régularisation		6 625 962	4 220 454
Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations		310 000 000	310 000 000
Dettes subordonnées		310 000 000	310 000 000
Total des provisions et des dettes externes		4 147 871 628	4 311 135 997
Fonds propres			
Capital-actions		100 000 000	100 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		55 000 000	55 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		61 000 000	53 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
solde reporté de l'exercice précédent		649 779	722 254
bénéfice / perte (-) de la période		10 771 310	7 927 525
Total des fonds propres	14	227 421 089	216 649 779
Total passif		4 375 292 717	4 527 785 776

Compte de résultat en CHF	Notes	2020	2019
Primes brutes		209 772 700	189 616 127
Primes brutes cédées aux réassureurs		-5 947 910	-6 111 137
Primes pour propre compte		203 824 790	183 504 990
Variation des reports de primes		1 690 694	2 151 748
Variation des reports de primes : part des réassureurs		-102 940	-39 796
Variation des reports de primes de l'assurance sur la vie liée à des participations		-629 072	-734 305
Primes acquises pour propre compte		204 783 472	184 882 637
Autres produits de l'activité d'assurance		3 360 767	4 171 926
Total des produits de l'activité technique d'assurance		208 144 239	189 054 563
Charges des sinistres : montants payés bruts		-270 744 629	-314 265 657
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		4 121 905	3 174 661
Variation des provisions techniques	15	34 357 264	80 629 054
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	15	-1 291 699	-1 985 101
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	16	-23 272 200	-27 686 615
Charges de sinistres pour propre compte		-256 829 359	-260 133 658
Frais d'acquisition et de gestion		-37 950 157	-35 038 506
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-37 950 157	-35 038 506
Autres charges techniques pour propre compte		-3 506 553	-1 999 969
Total des charges de l'activité technique		-298 286 069	-297 172 132
Résultat d'exploitation		-90 141 830	-108 117 570
Produits des placements	17	285 349 242	204 312 432
Charges financières et frais de gestion des placements	18	-160 131 550	-85 356 786
Résultat des placements		125 217 692	118 955 645
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations		2 964 576	12 984 883
Autres produits financiers		978 451	2 733 992
Autres charges financières		-5 708 759	-10 123 442
Résultat sur les autres éléments financiers		-1 765 732	5 595 433
Résultat opérationnel		33 310 130	16 433 509
Autres produits		1 300 000	7 200 000
Autres charges		-18 100 000	-14 900 000
Bénéfice avant impôts		16 510 130	8 733 509
Impôts directs		-5 738 821	-805 984
Bénéfice		10 771 310	7 927 525

Annexe aux comptes annuels (en CHF)**1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Dans un souci d'harmonisation avec le reporting à l'autorité de surveillance, certaines positions du passif et du résultat des placements notamment ont été reclassées en 2020 sans impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

- Les primes payées d'avance et prestations à payer présentées initialement au bilan dans les "Comptes de régularisation passifs" ont été reclassées sous "Dettes envers les preneurs d'assurance".
- Les variations de provisions pour risques de placements présentées initialement au compte de résultat dans les "Autres produits et charges financiers" ont été reclassées sous "Autres produits et charges".
- Les produits et charges en lien avec les dérivés présentés initialement au compte de résultat dans les "Autres produits et charges financiers" ont été reclassés sous "Résultat des placements".
- Les intérêts en lien avec les provisions et dépôts techniques présentés initialement au compte de résultat dans le "Résultat des placements" ont été reclassés sous "Autres produits de l'activité d'assurance" ou "Autres charges techniques pour propre compte".
- Les produits et charges en lien avec les liquidités présentés initialement au compte de résultat dans le "Résultat des placements" ont été reclassés sous "Autres produits et charges financiers".

Il est procédé à un bouclage mensuel des placements entraînant une revalorisation de ces derniers et la comptabilisation des plus et moins-values non-réalisées. Les gains et pertes réalisés ont été retraités et reclassés sur l'exercice 2020 pour les catégories actions, alternatifs et instruments financiers dérivés afin de refléter le résultat effectif des transactions de l'année. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluationPlacements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de vie.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché, excepté les placements en fonds provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations qui sont évalués à la valeur de marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Honoraires versés à l'organe de révision	2020	2019
Prestations d'audit (hors TVA)	204 526	229 825
6. Charges de personnel	17 300 340	16 061 130
7. Amortissements sur immobilisations corporelles	0	5 626
8. Amortissements sur immobilisations incorporelles	357 817	334 813
9. Autres données relatives à l'annexe	31.12.2020	31.12.2019
9.1 Sûretés constituées en faveur de tiers Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4 431 895 393	4 580 571 828
9.2 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :		
Actions	52 629 567	0
Fonds d'actions	26 199 998	0
Titres à revenus fixes	2 166 029 487	2 263 382 430
Total	2 244 859 052	2 263 382 430
9.3 Dettes envers des institutions de prévoyance	0	0
9.4 Engagements conditionnels		
Engagements Private Equity	28 291 392	3 339 116
Put Options	-1 260	0
Souscriptions d'emprunts obligataires à terme	863 006	153 476
Prêts hypothécaires non libérés	6 283 688	11 547 411
9.5 Groupe TVA En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.		
9.6 Emplois à plein temps Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 250. Une refacturation des frais généraux, comprenant des frais de personnel, est effectuée par Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA.		
10. Ventilation des autres placements	31.12.2020	31.12.2019
Fonds immobiliers	20 171 320	23 231 650
Fonds d'actions	285 040 730	251 648 307
Fonds d'obligations	2 133 596	731 835
Fonds marché monétaire	112 280	6 861
Fonds mixtes	104 318 862	103 047 015
Hedge Funds	0	70 674 304
Private Equity	4 324 535	66 849 408
Total	416 101 324	516 189 380

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

11. Ventilation des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités	23 231 147	19 388 110
Titres à revenus fixes	59 676 222	59 780 078
Prêts	21 177 466	22 653 072
Fonds d'actions	32 619 646	49 142 941
Fonds d'obligations	63 752 134	47 404 285
Fonds marché monétaire	1 413 229	1 586 833
Fonds mixtes	105 781 279	84 564 800
Instruments financiers dérivés	2 752 654	2 804 229
Total	310 403 778	287 324 348

12. Provisions techniques au 31.12.2020

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	40 764 641	884 065	39 880 576
Réserves mathématiques	2 567 484 622	12 307 521	2 555 177 101
Provisions pour sinistres en cours	1 218 339	152 880	1 065 459
Autres provisions techniques	567 550 000	1 188 925	566 361 075
Provisions pour fonds d'excédents	12 326 397	0	12 326 397
Total	3 189 343 999	14 533 391	3 174 810 608

Provisions techniques au 31.12.2019

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	42 465 985	987 012	41 478 973
Réserves mathématiques	2 639 641 029	13 501 646	2 626 139 383
Provisions pour sinistres en cours	1 579 447	295 285	1 284 162
Autres provisions techniques	530 750 000	1 144 115	529 605 885
Provisions pour fonds d'excédents	12 543 262	0	12 543 262
Total	3 226 979 722	15 928 058	3 211 051 665

13. Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations

	31.12.2020	31.12.2019
Reports de primes	3 194 762	2 565 690
Réserves mathématiques	278 998 835	256 404 226
Total	282 193 597	258 969 916

14. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2018	100 000 000	55 000 000	46 000 000	7 722 254	208 722 254
Dividendes versés en 2018				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			7 000 000	-7 000 000	0
Bénéfice				7 927 525	7 927 525
Etat au 31.12.2019	100 000 000	55 000 000	53 000 000	8 649 779	216 649 779
Dividendes versés en 2019				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			8 000 000	-8 000 000	0
Bénéfice				10 771 310	10 771 310
Etat au 31.12.2020	100 000 000	55 000 000	61 000 000	11 421 089	227 421 089

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

	2020	2019
15. Variation des provisions techniques nettes		
Réserves mathématiques	69 525 724	126 406 004
Provisions pour sinistres en cours	218 703	-288 101
Autres provisions techniques	-36 893 620	-47 854 623
Provisions pour fonds d'excédents	214 758	380 673
Total	33 065 564	78 643 953
16. Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations		
Réserves mathématiques	-23 272 200	-27 686 615
17. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs		
1) Produits des placements		
Biens immobiliers	31 321 699	33 021 822
Titres à revenus fixes	31 380 689	38 693 948
Prêts	6 782 901	7 457 962
Hypothèques	5 856 971	5 682 050
Actions	1 470 525	600
Autres placements	6 552 940	7 644 843
Total	83 365 726	92 501 225
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	1 045 109	5 922 999
Titres à revenus fixes	1 880 665	2 350 693
Hypothèques	0	300 000
Actions	10 772 418	0
Autres placements	33 032 820	3 540 150
Instruments financiers dérivés	28 632 235	2 201 524
Total	75 363 247	14 315 367
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	17 797 804	19 790 206
Titres à revenus fixes	37 414 078	51 698 271
Hypothèques	0	4 149 272
Actions	63 595	0
Autres placements	38 406 637	5 731 742
Instruments financiers dérivés	3 598 479	366 277
Total	97 280 593	81 735 769
4) Autres produits des placements (change)		
Titres à revenus fixes	768 732	2 121 106
Autres placements	774 255	66 720
Instruments financiers dérivés	27 796 688	13 572 245
Total	29 339 676	15 760 071
Total des produits des placements	285 349 242	204 312 432

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
18. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	2020	2019
Biens immobiliers	995 252	360 499
Titres à revenus fixes	7 088 296	8 050 161
Prêts	87 884	70 321
Actions	15 469 421	0
Autres placements	34 059 009	3 439 735
Instruments financiers dérivés	34 539 938	9 636 288
Total	92 239 800	21 557 005
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	169 360	4 994
Titres à revenus fixes	6 584 539	5 235 200
Actions	190 150	0
Autres placements	76 854	930 967
Instruments financiers dérivés	8 739 401	4 285 900
Total	15 760 304	10 457 061
3) Autres charges des placements (change)		
Titres à revenus fixes	17 077 439	8 046 075
Actions	129 751	0
Autres placements	2 154 323	3 185 275
Instruments financiers dérivés	10 150 771	18 572 332
Total	29 512 285	29 803 682
4) Frais de gestion	22 619 162	23 539 038
Total des charges des charges financières et frais de gestion des placements	160 131 550	85 356 786

19. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 23 mars 2021.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en CHF)

	31.12.2020	31.12.2019
Bénéfice de l'exercice	10 771 310	7 927 525
Solde reporté de l'exercice précédent	<u>649 779</u>	<u>722 254</u>
Solde disponible	<u>11 421 089</u>	<u>8 649 779</u>

Proposition du conseil d'administration :

Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	11 000 000	8 000 000
Solde à reporter	421 089	649 779
Total	<u>11 421 089</u>	<u>8 649 779</u>

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultats de l'entreprise, solo - vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total		Vie individuelle	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
	1 Primes brutes	189,6	209,8	161,6
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-6,1	-5,9	-6,1	-5,9
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	183,5	203,8	155,5	148,0
4 Variations des reports de primes	1,4	1,1	2,2	1,7
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	-0,0	-0,1	-0,0	-0,1
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	184,9	204,8	157,6	149,6
7 Autres produits de l'activité d'assurance	4,2	3,4	4,1	3,3
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	189,1	208,1	161,7	152,9
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-314,3	-270,7	-300,4	-241,9
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	3,2	4,1	3,2	4,1
11 Variations des provisions techniques	80,6	34,4	80,6	34,4
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-2,0	-1,3	-2,0	-1,3
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-27,7	-23,3	-	-
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-260,1	-256,8	-218,6	-204,7
15 Frais d'acquisition et de gestion	-35,0	-38,0	-31,5	-33,4
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	-
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-35,0	-38,0	-31,5	-33,4
18 Autres charges techniques pour propre compte	-2,0	-3,5	-2,0	-3,5
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)				
20 Produits des placements	204,3	285,3	204,3	285,3
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-85,4	-160,1	-85,4	-160,1
22 Résultat des placements (20 + 21)	119,0	125,2	119,0	125,2
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	13,0	3,0	-	-
24 Autres produits financiers	2,7	1,0	2,7	1,0
25 Autres charges financières	-10,1	-5,7	-10,1	-5,7
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	16,4	33,3	21,2	31,9
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-		
28 Autres produits	7,2	1,3		
29 Autres charges	-14,9	-18,1		
30 Produits / charges extraordinaires	-	-		
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	8,7	16,5		
32 Impôts directs	-0,8	-5,7		
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	7,9	10,8		

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	674,0		729,8
	Déductions	-0,9		-1,3
	Fonds propres de base	673,1		728,5
	Capital complémentaire	309,3		309,5
	CPR	982,3		1 038,0

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	98,8		104,9
	Risque de marché	359,2		358,1
	Risque de crédit	96,7		72,3
	Effets de diversification	-70,8		-85,8
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	40,6		47,0
	Capital cible	524,5		496,6

		Clôture ex. préc. %	Adaptations ex. préc. %	Clôture ex. ss revue %
Quotient SST		205,0%		234,1%

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	807,8		815,0
	Participations	0,0		0,0
	Titres à revenu fixe	2 457,8		2 391,1
	Prêts	441,9		399,6
	Hypothèques	377,6		385,1
	Actions	0,0		54,4
	Autres placements	611,3		498,3
	Placements collectifs de capitaux	450,3		493,7
	Placements alternatifs de capitaux	161,0		4,6
	Produits structurés	0,0		0,0
	Autres placements de capitaux			
	Total des autres placements	4 696,4		4 543,5
	Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	287,4	
Créances sur instruments financiers dérivés		11,6		10,7
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		41,2		40,0
Liquidités		29,6		30,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques		5,8		9,2
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		5,8		9,2
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)				
Assurance directe : assurance dommages				
Assurance directe : assurance-maladie				
Réassurance active : assurance dommages				
Réassurance active : assurance-maladie				
Assurance directe : autres affaires				
Réassurance active : autres affaires				
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Immobilisations corporelles				
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis				
Immobilisations incorporelles		0,9		1,3
Créances nées d'opérations d'assurance		5,0		4,6
Autres créances		24,7		40,7
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	24,0		22,9	
Total des autres actifs	430,2		470,5	
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	5 126,6		5 014,0
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	3 539,4		3 513,9
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	3 499,0		3 474,7
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	40,4		39,2
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	256,4		279,0
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	256,4		279,0	
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	1,0		2,8
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés	5,7		10,5
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	15,9		14,5
	Dettes nées d'opérations d'assurance	139,7		144,0
	Autres passifs	170,5		3,3
	Comptes de régularisation	14,7		6,6
Dettes subordonnées	309,3		309,5	
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	4 452,6		4 284,2
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	674,0		729,8

*BEL: Best Estimate of Liabilities